



OBJECTIFS		Affiner les enjeux de biodiversité dans les secteurs de développement confirmés. Permettre l'application de la séquence ERC en respectant le tryptique et la priorité à l'Évitement.
LIVRABLES		Porté à connaissance pédagogique : cartographies des espèces (points GPS) sur les secteurs de développement confirmés.
MÉTHODES		Sur les secteurs de développement confirmés • Identification des projets futurs envisagés ; • Réalisation de passages de terrain à visée généraliste (faune / habitat / fonctionnalité des milieux) sur les secteurs de développement et « zones blanches » ; • Mise à jour des points 4 à 7 de l'étape « État initial » sur l'ensemble du périmètre du document d'urbanisme de la fiche « Pré-diagnostic » ; • Définition de la potentialité (faible/ moyen/ fort) de déclenchement d'une procédure réglementaire (Dérogation espèces protégées, Incidences Natura 2000, loi sur l'eau).
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		• L'Atlas de la Biodiversité Communale, notamment sur les secteurs à forte pression d'urbanisation • Données issues des études d'impact des projets d'aménagement du territoire
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Experts locaux (associations locales et environnementales). • Naturalistes tous groupes taxonomiques. • Chargé de mission biodiversité interne à la structure pour assurer le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
PÉRIMÈTRES CIBLES		Sur les zones de développement confirmées et sur les corridors écologiques. NIVEAU DE PRÉCISION • Au point GPS pour les espèces.
POINTS DE VIGILANCE		• Obsolescence des données issues des études d'impact des projets d'aménagement • S'assurer de la fiabilité des protocoles d'inventaire. • Garantir des jours de terrain sur les secteurs de développement confirmés. • Verser les données brutes dans le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). LEVIERS • S'appuyer sur la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). • Privilégier les inventaires sur les secteurs de pression urbaine.
EXEMPLES CHIFFRÉS		A compléter